

LIBRAIRES DU SUD

4 RUE ST FERREOL

13001 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'association : ASSOCIATION

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MARSEILLE

Le 05/06/2026

BENOIT JOEL

EXPERT COMPTABLE

SARL AMCE

3 BOULEVARD DE LOUVAIN

13008 MARSEILLE

04.91.29.61.50

LIBRAIRES DU SUD

4 RUE ST FERREOL

13001 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Détail bilan</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10
- <i>Annexe</i>	11 à 19

SARL AMCE

3 BOULEVARD DE LOUVAIN

13008 MARSEILLE

04.91.29.61.50

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	16 128	16 128				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 282	3 083	199	497	298	59.94
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	153		153	153		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 401		1 401	1 401		
	Total II	20 964	19 211	1 753	2 051	298	14.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 422		11 422	10 528	894	8.49
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	23 991		23 991	26 002	2 011	7.73
	Charges constatées d'avance (2)	576		576	391	185	47.29
	Valeurs mobilières de placement						
ACTIF CIRCULANT	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	258 983		258 983	245 171	13 812	5.63
	Total III	294 972		294 972	282 093	12 880	4.57
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	315 936	19 211	296 725	284 143	12 582	4.43

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	14 588		14 588			
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres	20 000 36 000		20 000 36 000			
	Report à nouveau	95 768		92 099		3 670	3.98
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	22 132		3 670		18 462	503.08
	Situation nette (sous total)	188 489		166 356		22 132	13.30
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	188 489		166 356		22 132	13.30
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTEES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	12 397		33 582		21 185-	63.08-
	Total III	12 397		33 582		21 185-	63.08-
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 404		5 895		2 509	42.57
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	11 046		11 231		185-	1.65-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	723		412		311	75.29
	Produits constatés d'avance	75 667		66 667		9 000	13.50
	Total V	95 840		84 205		11 635	13.82
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	296 725		284 143		12 582	4.43

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	20 400		19 100		1 300	6.81
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	14 848		13 328		1 519	11.40
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	225 000		212 667		12 333	5.80
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			1 236		1 236	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	33 582		124 931		91 349	73.12
Autres produits	23 885		22 520		1 365	6.06
Total I	317 714		393 783		76 068	19.32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	181 021		235 462		54 441	23.12
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 695		1 722		26	1.52
Salaires et traitements	78 098		73 925		4 173	5.65
Cotisations sociales	23 430		21 521		1 909	8.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	298		298			
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	12 397		33 582		21 185	63.08
Autres charges	43		24 021		23 978	99.82
Total II	296 983		390 531		93 548	23.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	20 732		3 252		17 480	537.49

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 120

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation	1 400	1 887	486-	25.77-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	1 400	1 887	486-	25.77-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 400	1 887	486-	25.77-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	22 132	5 139	16 994	330.70
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 469	1 469-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		1 469-	1 469	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	319 115	395 669	76 554-	19.35-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	296 983	391 999	95 017-	24.24-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	22 132	3 670	18 462	503.08

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	8 732	8 732		
TOTAL	8 732	8 732		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	8 732	8 732		
TOTAL	8 732	8 732		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...				
20500000 SITE INTERNET	16 128	16 128		
28050000 AMORT. SITE INTERNET	16 128	16 128		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	199	497	298	59.94
21830000 MATERIEL BUREAU - INFORMATIQUE	3 282	3 282		
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU-INFORM.	3 083	2 785	298	10.70
AUTRES TITRES IMMOBILISES	153	153		
27100000 TITRE IMMOBILISE	153	153		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 401	1 401		
27500000 DEPOT GARANTIE	1 401	1 401		
TOTAL II	1 753	2 051	298	14.53
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	11 422	10 528	894	8.49
41100000 CLIENTS - COTISATIONS	6 772	7 350	578	7.86
41110000 CLIENTS - FORFAITS	4 650	3 175	1 475	46.46
41120000 CLIENTS - SOUS LOCAT° BUREAUX		3	3	100.00
AUTRES CRÉANCES	23 991	26 002	2 011	7.73
40100000 FOURNISSEURS	444	1 455	1 011	69.48
44100000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	23 000	24 000	1 000	4.17
46700000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	547	547		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	576	391	185	47.29
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	576	391	185	47.29
DISPONIBILITES	258 983	245 171	13 812	5.63
51200000 B.F.C.C. 43806	192 823	180 329	12 493	6.93
51210200 LIVRET A CC	66 142	64 745	1 397	2.16
53000000 CAISSE	18	97	79	81.04
TOTAL III	294 972	282 093	12 880	4.57
TOTAL GENERAL	296 725	284 143	12 582	4.43

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	14 588	14 588		
10240000 APPORTS SS DROIT REPRISE - LAM	14 588	14 588		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	20 000	20 000		
10680000 AUTRES RESERVES - LAM	20 000	20 000		
AUTRES	36 000	36 000		
10660000 AUTRES RESERVES - AEL	15 000	15 000		
10670000 AUTRES RESERVES - OLLS	21 000	21 000		
REPORT A NOUVEAU	95 768	92 099	3 670	3.98
11000000 REPORT A NOUVEAU	95 768	92 099	3 670	3.98
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	22 132	3 670	18 462	503.08
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	188 489	166 356	22 132	13.30
TOTAL I	188 489	166 356	22 132	13.30
TOTAL II				
FONDS DEDIES	12 397	33 582	21 185	63.08
19400000 FONDS DEDIES	12 397	33 582	21 185	63.08
TOTAL III	12 397	33 582	21 185	63.08
TOTAL IV				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 404	5 895	2 509	42.57
40100000 FOURNISSEURS	8 404	5 895	2 509	42.57
DETTES FISCALES ET SOCIALES	11 046	11 231	185	1.65
42130000 REMUNERATION - CHATHUANT C.	11	11		
42820000 CONGES PAYES	3 921	4 629	707	15.28
43100000 URSSAF	2 684	2 382	302	12.68
43700300 RETRAITE MALAKOFF HUMANIS A3M	1 197	715	481	67.29
43700400 MUTEX PREVOYANCE	214	213	0	0.22
43700500 MUTUELLE FAMILIALE	141	139	2	1.51
43820000 CHGES SOCIALES SUR CP	1 521	1 847	326	17.67
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	1 272	1 209	63	5.18
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	86	86		
AUTRES DETTES	723	412	311	75.29
46860000 CHARGES A PAYER	723	412	311	75.29
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	75 667	66 667	9 000	13.50
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	75 667	66 667	9 000	13.50
TOTAL V	95 840	84 205	11 635	13.82
TOTAL GENERAL	296 725	284 143	12 582	4.43

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
COTISATIONS	20 400		19 100		1 300	6.81
75610000 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	20 400		19 100		1 300	6.81
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	14 848		13 328		1 519	11.40
70610000 PARTICIPATION LIBRAIRE FORFAIT	6 725		6 950		225	3.24
70810000 SOUS LOCATION BUREAUX	5 217		6 378		1 161	18.21
70820000 PRODUITS ANNEXES	2 905				2 905	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	225 000		212 667		12 333	5.80
74000000 SUBV - DRAC PACA	123 000		109 667		13 333	12.16
74000001 SUBV - REGION PACA	72 000		80 000		8 000	10.00
74000003 SUBV - DEPARTEMENT DU VAUCLUSE	1 000		1 000			
74000004 SUBV -CONSEIL DEPARTEMENTAL 13	12 000		12 000			
74000006 SUBV - METROPOLE	7 000				7 000	
74000018 SUBV - VILLE DE MARSEILLE	10 000		10 000			
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS			1 236		1 236	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES			36		36	100.00
79102000 TG RBT PARTICIPATION DE FRAIS			144		144	100.00
79103000 REFACTURATION ACTIONS CULTUR.			1 056		1 056	100.00
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	33 582		124 931		91 349	73.12
78940000 REPRISE SUR FONDS DEDIES	33 582		124 931		91 349	73.12
AUTRES PRODUITS	23 885		22 520		1 365	6.06
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	885		20		865	NS
75810000 PARTENARIAT SOFIA	19 000		22 500		3 500	15.56
75820000 PARTENARIAT MECENAT	4 000				4 000	
TOTAL I	317 714		393 783		76 068	19.32
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	181 021		235 462		54 441	23.12
60220000 PLJM - COMMUNICATION			301		301	100.00
60220100 PLJM - ACHATS	1 409		1 314		95	7.23
60221000 DOSSIER PROFESSIONNEL- ECO	1 000		482		518	107.64
60230100 TOURNEES GEN. TRANSPORT	1 541		1 981		439	22.17
60230200 TOURNEES GEN. COMMUNICATION	4 327		4 999		672	13.44
60230300 TOURNEES GEN. HEBERGEMENT	3 507		4 958		1 451	29.27
60230400 TOURNEES GEN. RESTAURATION	910		1 639		729	44.46
60230500 TOURNEES GEN. AUTEURS	5 442		9 651		4 210	43.62
60230600 TOURNEES GEN. ANIMATION	296		12		283	NS
60230700 TOURNEES GEN. MATERIELS	72				72	
60241000 TEA - COMMUNICATIONS	613				613	
60242000 TEA - REMUNERATION	3 813				3 813	
60243000 TEA - RESTAURATION	33				33	
60270000 AUTOMNE EN LIB. COMMUNICATION	4 819		4 222		597	14.14
60271000 AUTOMNE EN LIB. TRANSPORT	1 456		1 306		150	11.48
60272000 AUTOMNE EN LIB. AUTEURS	6 272		5 463		809	14.80
60273000 AUTOMNE EN LIB. ANIMATION	250		1 878		1 628	86.69
60274000 AUTOMNE EN LIB. HEBERGEMENT	2 722		3 157		435	13.77
60275000 AUTOMNE EN LIB. RESTAURATION	1 113		1 595		483	30.25
60291000 OLLS - COMMUNICATION			4 628		4 628	100.00
60292000 OLLS - DEPLACEMENTS			31		31	100.00
60295100 JEL - DEPLACEMENTS			15		15	100.00
60295200 JEL - AUTEURS			12 906		12 906	100.00
60295500 JEL - INTERVENTIONS	400		9 456		9 056	95.77
60295700 JEL - REMUNERATION LIBRAIRES			2 583		2 583	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12
				Euros	%
60295800	JEL - BON D'ACHATS	98	414	121	675
60610000	EDF	1	478	1	378
60631000	PETITS MATERIELS	999	91	908	995.58
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	152	361	209	57.78
61320000	LOYERS	10	542	10	090
61400000	CHARGES LOCATIVES	1	478	1	602
61550000	ENTRETIENS LOCAUX	2	237	2	619
61560000	MAINTENANCE ARS	3	132	2	234
61561000	MAINTENANCE	1	389	1	227
61600000	ASSURANCE MAIF	625	558	67	12.05
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	526	470	56	11.97
61820000	ABONNEMENTS	60	60	60	
62260000	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	5	162	5	189
62261000	HONORAIRES CAC	6	600	6	600
62300000	COMMUNICATION ASSOCIATION	332	1	030	698
62510100	DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	3	661	2	663
62570000	FRAIS RECEPTION	1	999	3	030
62600000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	360	568	207	36.53
62610000	ORANGE	666	658	8	1.17
62700000	SERVICES BANCAIRES	734	842	107	12.76
62800000	COTISATIONS	480	480	480	
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		1	695	1	722
63300000	FORMATION CONTINUE	1	695	1	712
63580000	AUTRES TAXES		10	10	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		78	098	73	925
64100000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	77	066	73	287
64120000	CONGES PAYES	707	1	101	394
64131000	FRAIS TELEPHONE	540	540		
64160000	PRIME POUVOIR D'ACHAT	1	200	1	200
COTISATIONS SOCIALES		23	430	21	521
64510000	URSSAF	15	184	13	888
64532000	MEDERIC - RETRAITE PREVOY.	6	207	5	798
64550000	CHORUM - PREVOYANCE NC	286	261	24	9.30
64570000	UMANENS - FRAIS SANTE	1	693	1	652
64580000	CHGES SOCIALES SUR CP	326	703	377	53.58
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	474	625	151	24.17
64900000	REMBOURSEMENTS PREVOYANCE	89	89	89	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		298	298		
68110000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	298	298		
REPORTS EN FONDS DEDIES		12	397	33	582
68940000	PROVISIONS FONDS DEDIES	12	397	33	582
AUTRES CHARGES		43	24	021	23
65410000	PERTE SUBVENTION NON RECUES		24	000	24
65800000	CHGS DIVERSES GESTION COURANTE	43	21	22	104.62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		296	983	390	531

DETAIL COMPTE DE RESULTAT	
---------------------------	--

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 732	3 252	17 480	537.49
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION 76100000 PRODUITS FINANCIERS	1 400	1 887	486	25.77
	1 400	1 887	486	25.77
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 400	1 887	486	25.77
RESULTAT FINANCIER	1 400	1 887	486	25.77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 132	5 139	16 994	330.70
CHARGES EXCEPTIONNELLES 67200000 CHGS SUR EXERCICES ANTERIEURS 67800000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 469	1 469	100.00
		1 120	1 120	100.00
		348	348	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 469	1 469	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 469	1 469	100.00
TOTAL DES PRODUITS	319 115	395 669	76 554	19.35
TOTAL DES CHARGES	296 983	391 999	95 017	24.24
EXCEDENT OU DEFICIT	22 132	3 670	18 462	503.08

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Tableau de variation des fonds propres	14
Tableau de variation des fonds dédiés	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Autres immobilisations incorporelles	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	18
Ventilation de l'effectif moyen	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	18
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 296 725.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 317 714.49 Euros et dégageant un excédent de 22 132.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Créée en 1998, l'association Libraires du Sud est un regroupement de soixante librairies indépendantes en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'association mène une action collective et professionnelle pour la défense de la loi sur le prix unique du livre et la valorisation de la librairie indépendante.

L'association n'est pas le relais d'institutions syndicales ou politiques même si à titre individuel ou collectif elle peut être représentée dans ces instances (SLF - Syndicat de la librairie Française, ARL -Agence Régionale du Livre).

L'association regroupe des libraires indépendants voulant travailler et réfléchir ensemble sur des problématiques communes, culturelles et économiques, qui peuvent se résumer à deux grandes questions : comment améliorer la rentabilité des librairies (commerce fragile encadré par la loi sur le prix unique du livre) et comment développer leur clientèle, en jouant leur rôle d'acteur culturel de Proximité.

L'association est mobilisée autour de deux types d'activités :

- Mener des actions culturelles sur le territoire vers les publics grâce aux dispositifs des itinérances, cette année appelée Les Tournées générales et Automne en Librairies.

- Travailler sur des problématiques économiques collectives pour renforcer les structures des librairies membres.

Afin de mettre en oeuvre ses projets, l'association emploie 2,69 ETP.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Cour de cassation a pris en septembre 2023 de nouvelles positions concernant le droit à congés payés en cas d'arrêt maladie.

Il n'y a eu aucune proratisation de congés car il n'y a aucune absence significative suspendant le contrat.

L'association ne doit pas faire face à des coûts supplémentaires et à des implications financières significatifs en raison de la rétroactivité des congés payés suite à la décision de jurisprudence de septembre 2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Choix de la méthode de comptabilisation des cotisations :

Les cotisations sont appelées suite à la tenue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes, par mail, à l'appui d'un document intitulé "Appel à cotisation". Cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

Changement de méthode comptable :

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC 2022-06 relatif au PCG. Ce règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023 est applicable obligatoirement aux comptes afférents aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025.

L'ANC a pris en compte les conséquences des changements induits par le règlement ANC 2022-06 sur le règlement ANC 2018-06 avec la publication du règlement ANC 2023-03 (art.5). Ces changements sont de deux ordres :

- modification de certains numéros de comptes liés à la modification du résultat exceptionnel et à la suppression des transferts de charges
- modification, à la marge, des modèles de bilan et de compte de résultat ainsi que des documents à produire en annexe.

Les transferts de charges sont comptabilisés en produits, au compte 7082 " Produits annexes ", ou en diminution des charges de personnel (compte 649) lorsqu'ils concernent des remboursements de prévoyance.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 128		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 282		
TOTAL	3 282		
Autres titres immobilisés	153		
Prêts, autres immobilisations financières	1 401		
TOTAL	1 554		
TOTAL GENERAL	20 964		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			16 128	16 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 282	3 282
TOTAL			3 282	3 282
Autres titres immobilisés			153	153
Prêts, autres immobilisations financières			1 401	1 401
TOTAL			1 554	1 554
TOTAL GENERAL			20 964	20 964

Il n'y a pas d'acquisition ni de cession d'immobilisation en 2025.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	16 128			16 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 785	298		3 083
TOTAL	2 785	298		3 083
TOTAL GENERAL	18 913	298		19 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	298				
TOTAL	298				
TOTAL GENERAL	298				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	14 588				14 588
Réserves	56 000				56 000
Report à nouveau	92 099		7 340	3 670	95 768
Excédent ou déficit de l'exercice	3 670		18 462		22 132
Situation nette	166 356		25 802	3 670	188 489
TOTAL I	166 356		25 802	3 670	188 489

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	33 582	12 397	33 582			12 397	
JEUNES EN LIBRAIRIE	33 582	12 397	33 582			12 397	
TOTAL	33 582	12 397	33 582			12 397	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 401	1 401	
Autres créances clients	11 422	11 422	
Divers état et autres collectivités publiques	23 000	23 000	
Débiteurs divers	991	991	
Charges constatées d'avance	576	576	
TOTAL	37 390	37 390	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 404	8 404		
Personnel et comptes rattachés	3 932	3 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 028	7 028		
Autres impôts taxes et assimilés	86	86		
Autres dettes	723	723		
Produits constatés d'avance	75 667	75 667		
TOTAL	95 840	95 840		

L'essentiel des créances est représenté par :

- Les cotisations et forfaits restants dus au 31/12/2025 pour 11 422 euros
- Les subventions restant à encaisser au 31/12/2025 pour 23 000 euros. A savoir, 21 600 euros concernant le solde à recevoir de la Région 2025 et 1 400 euros concernant le solde à recevoir de la Métropole.

Les principales dettes sont des dettes courantes, à savoir :

- Les fournisseurs pour 8 404 euros
- Les charges de personnel pour 3 932 euros
- Les produits constatés d'avance pour 75 667 euros. Cela concerne la convention de la subvention attribuée en 2025 par la DRAC Paca d'un montant total de 90 000 euros et cela concerne le partenariat Sofia d'un montant total de 20 000 euros pour l'action JEL.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Immobilisations incorporelles	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 000
Total	23 000

Il s'agit des subventions restantes à encaisser au 31/12/2025 pour 23 000 euros. A savoir, 21 600 euros concernant le solde à recevoir de la Région 2025 et 1 400 euros concernant le solde à recevoir de la Métropole.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	6 714
Autres dettes	723
Total	7 437

Il s'agit des dettes normales courantes de fin d'année, à savoir :

- Les congés payés pour 5 442 euros
- La formation continue pour 1 272 euros

Les autres dettes correspondent aux charges à payer concernant une facture concernant les actions JEL et une facture concernant les actions TG établies en janvier 2026.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	576
Total	576
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	75 667
Total	75 667

Les charges constatées d'avance sont les charges facturées en 2025 mais qui concernent 2026.

Les produits constatés d'avance concernent la convention de la subvention attribuée en 2025 par la DRAC Paca ainsi que par Sofia pour l'action JEL et qui seront engagés en 2026.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention DRAC PACA	123 000
Subvention REGION PACA	72 000
Subvention DEPARTEMENT VAUCLUSE	1 000
Subvention CD13	12 000
Subvention METROPOLE	7 000
Subvention VILLE DE MARSEILLE	10 000
Total	225 000

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	2
Total	3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6600 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits sur exercices antérieurs

Association Libraires du SUD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice Clos au 31 décembre 2025

A l'assemblée générale ordinaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 25 avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Libraires du Sud relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Principes et conventions générales de l'annexe des comptes annuels présentant l'application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note suivante de l'annexe : « Tableau de variation des fonds dédiés », présente la nature et le montant des fonds restant à engager sur l'action financée par des subventions publiques de fonctionnement, qui figurent au passif du bilan pour respectivement 33.582 euros en début et 12.397 euros en fin d'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié les modalités de comptabilisation des fonds dédiés et nous nous sommes assuré que la note « Tableau de variation des fonds dédiés » de l'annexe fournit une information appropriée. Nous avons examiné la ventilation analytique des dépenses affectées, et nous nous sommes assuré que les ressources ainsi utilisées en cours d'exercice par l'association l'ont été conformément aux actions décrites dans les conventions attributives de subventions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège Décisionnaire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la

Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 4 MAI 2026



Alain ISRAEL
Commissaire aux Comptes